

## **Falsifications, instrumentalisations, censures, divulgations**

### **Les maltraitements archivistiques**

Louvain-la-Neuve, les 23 et 24 avril 2009

De la Donation de Constantin au scandale d'Enron et aux manipulations en cours d'examen de Clearstream en passant par l'Affaire Dreyfus, les falsifications, les instrumentalisations, les censures, les divulgations, bref les maltraitements archivistiques, interpellent les archivistes au moins autant que les historiens.

- Alors que Georges Orwell fait de l'adaptation et du retravail des archives aux évolutions politiques la principale fonction de l'archiviste – ce que certains régimes totalitaires confirmeront jusqu'à la caricature – le 1<sup>er</sup> article du code de Déontologie des Archivistes proclame que « Les archivistes maintiennent l'intégrité des archives et garantissent ainsi qu'elles constituent un témoignage du passé durable et digne de foi ». Les articles ultérieurs insistent sur les responsabilités de l'archiviste en matière de garantie d'authenticité, de communicabilité, d'impartialité, soulignant notamment que « les archivistes servent les intérêts de tous ».

Ces principes sont-ils pertinents ? Sont-ils réalistes réalisables, applicables ? L'objectif n'est donc pas d'établir un catalogue des fraudes et mésusages archivistiques, même si quelques analyses exemplaires de cas ne sont naturellement pas exclues, mais d'identifier les défis, voire les tentations, auxquels sont confrontés les archivistes et les conditions utiles, nécessaires ou indispensables pour qu'ils puissent remplir au mieux leur mission. Il s'agit enfin de dégager de nouvelles pratiques, de nouvelles procédures et de nouveaux outils en phase avec la gestion actuelle de documents.

- Les analyses et les débats seront répartis en trois catégories de problématisation. La première concerne les données les plus englobantes : les lois nationales et la déontologie, les impératifs de la société de l'information et de la gestion documentaire sous environnement électronique, le sens et la valeur aujourd'hui attachés aux archives et à la conservation.

La deuxième se rapporte à l'impact que les institutions politiques, les systèmes administratifs et l'organisation des établissements ont sur la gestion des archives ; au moment de grands changements mais aussi dans le fonctionnement quotidien.

La troisième se fonde sur des études de cas pour établir une typologie des difficultés et dégager de bonnes pratiques. On y envisagera les archives de l'Eglise, les archives politiques et administratives, les archives financières, les archives judiciaires, à travers l'analyse de situations emblématiques du 20<sup>e</sup> siècle et de l'actualité.

### **Programme**

#### **Jeudi 23 avril**

9h - *La problématique* - Paul Servais (Université catholique de Louvain et aux Facultés universitaires Saint-Louis)

##### 1. LES DONNEES : LE DROIT, LA SOCIETE DE L'INFORMATION

Président : Yvon Lemay

9h 30 - *L'archiviste entre déontologie et politique. Rapport d'études et d'expériences* - Christoph Graf (Université de Berne)

11h - *L'authenticité des archives à l'ère du numérique : enjeux et perspectives* - Martine Cardin (Université Laval)

12h - *La dimension culturelle de la maltraitance des archives* - Françoise Hiraux (Archives de l'Université catholique de Louvain)

## 2. LES CADRES : INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS

Président : Sébastien Guex

14h 30 - *Partages institutionnels et partage d'archives : peut-on éviter la maltraitance ?* - Bruno Delmas (École des chartes)

15h 15 - *Gestion et cohabitation : les disciplines affectant les pratiques archivistiques en milieu organisationnel* - Sylvain Senecal (Université Laval)

16h30 *Une carrière d'archiviste au crible des maltraitances archivistiques* – Michel Chabin (Archiviste honoraire des Archives départementales de Lozère, de La Réunion et des Yvelines, et du Groupe Elf-Aquitaine ; fondateur et directeur d'Archive 17)

17h 15 - *Les archives et la « culture administrative »* - Catherine Santschi (Archiviste d'État honoraire, Genève)

### **Vendredi 24 avril**

## 3. DES CAS POUR UNE TYPOLOGIE

Président : Christoph Graf

9h 15 - *Le dossier de Désiré Mercier à la Congrégation des Études : un exemple caractéristique de falsification ecclésiastique (1905)* - Luc Courtois (Université catholique de Louvain)

9h 45 - *Archives ministérielles et judiciaires en Belgique. Préoccupations de sauvegarde, négligences avérées et cas flagrants de maltraitance. 1830-1955* - Jean-Marie Yante (Université catholique de Louvain)

10h 45 - *Les maltraitances archivistiques au niveau régional bruxellois* - Frédéric Kisters (Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale)

11h 15 - *Nice italienne, une mémoire occultée* - Louis-Gilles Pairault (Directeur des Archives de Nice)

11h 45 - *Archives publiques et privées suisses entre ombres et lumières* - Sébastien Guex (Université de Lausanne)

Présidente : Martine Cardin

14h 30 - *Le détournement artistique des archives* - Yvon lemay (Université de Montréal)

15h 15 - Discussion générale

16h - Conclusions

16h 45 - Clôture

### **Les lieux**

Les Journées des Archives auront lieu à Louvain-la-Neuve, Halles de l'Université, Salle Oleffe. Un plan d'accès, sur <http://www.uclouvain.be/acces-lln.html>

### **Informations et contact**

Archives de l'Université catholique de Louvain  
27, rue Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve  
Tél. 32 10 47 48 84 – Télécopieur : 32 10 47 90 57  
[annaelle.winand@uclouvain.be](mailto:annaelle.winand@uclouvain.be)  
[cathy.schoukens@uclouvain.be](mailto:cathy.schoukens@uclouvain.be)

### **Inscriptions**

L'inscription aux deux journées est de 60 € et donne droit aux Actes qui paraîtront début 2010. Dès réception de votre inscription, nous vous enverrons une facture vous permettant de verser le montant correspondant.

---

**Bulletin d'inscription**

Nom, Prénom :

Adresse :

Courriel :

Tél :

Fax :

Institution :

S'inscrit à la 9<sup>e</sup> Journée des Archives